



La Fondation
Droit Animal
Éthique & Sciences



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 02 septembre 2026

Révision de la législation européenne sur le transport d'animaux : Annie Genevard est-elle réellement ministre du bien-être animal ?

Sept organisations de protection animale interpellent la ministre de l'Agriculture dans une lettre rendue publique ce jour concernant le transport d'animaux vivants. QUATRE PATTES France, L'OABA, CIWF France, WELFARM, La Fondation Brigitte Bardot, La Fondation 30 Millions d'Amis et La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences demandent à Annie Genevard des explications sur les positions défendues par la France dans le cadre de la révision du règlement européen sur la protection des animaux en cours de transport. En effet la ministre s'oppose à tout renforcement substantiel des mesures de protection animale dans ce règlement. Sur les points les plus déterminants du texte, la position française semble aujourd'hui se réduire à la défense du *statu quo* réglementaire sous la pression des représentants des interprofessions, sans même s'assurer de son intérêt économique à long terme.

A titre d'exemple, selon les informations que les ONG ont pu obtenir, la France s'opposerait à ce stade à la réduction des temps de transport et à la protection renforcée des animaux vulnérables (comme les veaux non sevrés, les femelles en fin de gestation ou encore les animaux de réforme). L'interdiction des exportations d'animaux vivants vers des pays tiers constituerait elle aussi une ligne rouge de la France, alors même que cette mesure a déjà été adoptée par le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ces voyages, notamment vers le pourtour méditerranéen, sont pourtant particulièrement éprouvants et peuvent durer plusieurs jours ou semaines dans des conditions désastreuses en termes de bien-être animal.

Chaque année, plus d'1,6 milliard d'animaux sont transportés au sein de l'Union européenne et près de 213 millions d'entre eux sont exportés hors de ses frontières. Pour

beaucoup d'entre eux, ces trajets signifient des heures, voire des jours de chaleur, de soif, de fatigue, de promiscuité et de stress extrême. Les nombreux accidents de la route impliquant des transports d'animaux vivants en France et ailleurs, ainsi que les drames qui se produisent en mer au départ de ports européens, ne font qu'accentuer cette réalité. De nombreux exemples montrent que les risques ne sont ni hypothétiques ni exceptionnels :

- En mars 2025, le navire *Express M*, transportant près de 2 900 bovins et ovins de Roumanie vers Israël, est resté immobilisé en mer pendant quinze jours à la suite d'une panne mécanique, soit près de trois fois la durée prévue du trajet. Des images tournées à l'arrivée montraient des animaux couverts d'excréments, présentant des signes de détresse respiratoire. Plusieurs n'ont pas survécu au voyage.
- Quelques mois plus tôt, en janvier 2024, les tensions armées en mer Rouge ont bouleversé le transport de plus de 16 000 moutons et bovins embarqués à destination du Moyen-Orient. Contraints de prolonger leur voyage, les animaux sont restés des semaines dans des conditions de confinement extrêmes, exposés à une chaleur intense, à l'accumulation d'ammoniac et à des risques sanitaires majeurs.
- Sur les routes européennes également, la souffrance animale est une réalité documentée. En 2024, des enquêtes ont révélé des transports de bovins effectués en Bulgarie par des températures atteignant jusqu'à 37°C. Dans ces conditions, les animaux risquent la déshydratation, le coup de chaleur et parfois la mort.
- En janvier 2024, des taureaux exportés depuis le Portugal sont restés bloqués pendant vingt jours au port marocain de Tanger Med, illustrant l'absence de solutions efficaces lorsque des incidents surviennent hors de l'Union européenne.

Pendant plus de deux ans, les ONG ont joué le jeu du dialogue avec les services du ministère et ce, en vain, malgré leurs propositions étayées par les avis de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (l'EFSA). Aujourd'hui, la France, pays majeur d'exportation et de transit pour ces flux, s'apprête à verrouiller pour des années une réglementation en décalage avec l'état des connaissances scientifiques et les attentes citoyennes en matière de bien-être animal, alors même que des solutions pragmatiques, soutenables pour les entreprises françaises sont possibles.

Les ONG demandent à la ministre de clarifier la position française et de revoir à la hausse sa prise d'engagements concrets en faveur du bien-être animal alors que les négociations au Conseil entrent dans leur phase finale.

Annie Genevard a reçu les filières à maintes reprises ; il est maintenant temps qu'elle dialogue aussi avec les ONG en sa qualité de ministre chargée du bien-être animal.

La lettre adressée à Annie Genevard est consultable ici : https://oaba.fr/wp-content/uploads/2026/09/courrier_maasa_transport_ong_31aout26.pdf

Contacts presse :

WELFARM

Stéphane BOISSAVY, responsable du pôle campagnes, plaidoyer et affaires juridiques

Mail : presse@welfarm.fr

Tel : (+33) 6 32 30 29 46

Fondation Brigitte Bardot

Adriana Oancea Negro, directrice des affaires publiques et internationales

Mail: directrice.affaires.publiques@fondationbrigittebardot.fr

Tel: (+33) 6 74 88 80 81

CIWF France (Compassion In World Farming France)

Agathe Gignoux, responsable plaidoyer et recherche

Mail: agathe.gignoux@ciwf.fr

Tel: (+33) 6 12 90 09 25

Fondation 30 Millions d'Amis

Lorène Jacquet, responsable des Affaires publiques

Mail : affaires.publiques@30millionsdamis.fr

Tel : +33(0)6 84 17 45 35

QUATRE PATTES

Jean Mattei, Chargé des Relations Presse

Mail : jean.mattei@quatre-pattes.org

Tel : +33 (0)7 65 78 88 24

OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs)

Frédéric FREUND, Directeur

Mail : f.freund@oaba.fr

Tél. : 01.43.79.46.46